

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 128 (1983)  
**Heft:** 9

**Vorwort:** Sonneries  
**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sonneries

Le mois d'août passe pour creux. Mais pas, semble-t-il, au royaume des «propos musclés» que forment les «gros titres» de nos quotidiens. Prenons parmi eux trois thèmes sentant la flèche de tout bois.

Premier scandale, le «Hérisson en boule». Nos Chambres ne semblent pas pressées de ratifier la Charte sociale européenne. Preuve de leur manque de «solidarité», terme à la mode, elles se rebiffent, trop de parlementaires ayant pris vent du fait que le dit droit au travail débouche sur le travail obligatoire, le déplacement de populations, le coulage, l'impérition et la bureaucratisation; le droit au logement sur l'atrophie de la liberté de choix et sur l'obligation de subir n'importe quelle promiscuité. Par exemple.

Deuxième raison d'émoi, la «Piteuse démission» du Conseil fédéral, lequel a l'outrecuidance de demander au Parlement de se prononcer sur le projet de révision totale de la Constitution, alors que cet objet est, s'il en est, du ressort législatif. Il conviendrait donc plutôt de louer ce réflexe démocratique. Mais voilà, le laxisme des paragraphes s'inspirant de dite Charte sociale ou de mouvements tapageurs, tel celui en faveur d'un soi-disant service civil, une tendance aussi à davantage de centralisation et à moins de fédéralisme, risquent fort de faire rejeter l'enfant avec le

bain, au dam de nos progressistes.

Troisième sujet de tollé, «Une fois de plus renvoyé» le débat sur l'adhésion à l'ONU. – Sommes-nous donc si pressés d'envoyer des délégués à une Assemblée qui applaudit dictateurs et terroristes, pourvu qu'ils marxisent et montent à la tribune mitraillette au poing? Certes, nous serions bien accueillis à Manhattan, malgré notre fiche de «capitalistes»: On y sait le Suisse bon payeur. «Sage pleutrerie», titre un rédacteur, croyant savoir que ce report du débat à 1984 est dû au souci des parlementaires de ne pas se compromettre à la veille des élections et non, comme l'affirme la Conférence des présidents des groupes du Conseil national, d'autres dossiers importants (eux) ayant priorité.

Sornettes ou «sonneries avec cécedille sans la cédille» comme le disait, sauf erreur, Jack Rollan.

Reconnaissons toutefois à nos media le mérite d'avoir condamné l'invention soviétique en Tchécoslovaquie, à la quasi-unanimité quinze ans après. L'ATS a même repris les propos du secrétaire de l'Association des anciens réfugiés tchécoslovaques en Suisse, déclarant que l'indépendance n'avait pas été perdue en août 1968, mais bien lors du putsch communiste de février 1948.

Va! l'objectivité redeviendrait-elle de mise?

RMS